

Désignation de la voie	Définition du tronçon		Commune	Catégorie de la voie	Largeur secteur affecté par bruit	Type de tissu (rue en "U" ou tissu ouvert)
	origine (du PR n°)	extrémité (au PR n°)				
Route départementale n° 72	0.000	0.280	Paron	3	100 m	Ouvert
	0.000	0.280	Gron	3	100 m	"
	0.280	1.140	"	2	250 m	"
	1.140	1.670	"	3	100 m	"
	1.670	4.910	"	2	250 m	"
	1.670	4.910	Etigny	2	250 m	"
	4.910	5.850	"	3	100 m	"
Route départementale n° 140	0.140	0.830	Etigny	3	100 m	Ouvert
	0.140	0.830	Véron	3	100 m	"

La largeur des secteurs affectés par le bruit correspond à la distance mentionnée dans le tableau, comptée de part et d'autre de la voie, à partir du bord extérieur de la chaussée la plus proche.